

Le roi de la Bernina

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204754>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le roi de la Bernina.

C'est, vous le savez, sans doute, le titre d'un ouvrage de J.-C. Heer, traduit de l'allemand, sur la 28^e édition, par le Dr Arnold Rossel. (Lausanne. — Imprimerie Lucien Vincent.)

« Nous ne connaissons pas assez les écrivains de la Suisse allemande, dit un de nos confrères en parlant de cet ouvrage ; aussi devons-nous une particulière reconnaissance aux rares traducteurs qui ont su reproduire à notre usage, avec art et fidélité, quelques-unes des œuvres les plus marquantes écrites chez nos confédérés.

» Le Dr Rossel est de ceux-là, et, en choisissant le roman de J.-C. Heer, il s'est montré homme de goût et a enrichi nos bibliothèques d'une œuvre puissante et saine.

» J.-C. Heer a évoqué dans cette œuvre, avec une singulière intensité, l'Engadine, son histoire, ses légendes, son paysage merveilleusement varié et que domine de partout la prestidigieuse silhouette de la Bernina. »

Peut-on recommander mieux un livre des plus remarquables et qui devrait être dans toutes les bibliothèques ?

LA POSE DE LA MAISONNETTE

AL'OCCASION du Nouvel-An, que l'on fête un peu plus de deux en deux, ou de trois en trois ans, un de nos villages montagnards a conservé une tradition absolument unique dans la contrée d'Aigle, écrit M. F. Isabel dans les *Archives suisses des traditions populaires*. C'est la « pose de la maisonnette », curieuse cérémonie séculaire, que l'on suppose être l'anniversaire, au village de Panex, de l'excellente source des Esserts. — Assez d'eau et de la bonne ! pour me servir de l'expression textuelle des gens de l'endroit. — Si l'on ne fête pas le Nouvel-An, la « maisonnette » ne sort pas. On appelle de ce nom une ancienne petite construction de bois ; elle est religieusement conservée dans un local.

Pour le jour de l'an, les jeunes filles la parent de rubans, de verdure, de fleurs, sous lesquels elle disparaît ; on y suspend des guirlandes, des couronnes, comme autrefois au sapin de mai. Après que la musique de fête a joué une aubade aux jeunes filles, la « Jeunesse », formant un cortège par rang d'âge et par couples, défile au son de la musique villageoise et pose triomphalement, dans la matinée, la « maisonnette » sur le fût ou au-dessus du goulot de la principale fontaine, située au haut de la rue. Bien enjolivée et comme ressuscitée, cette construction en miniature est déposée là comme un lointain hommage de reconnaissance envers les aïeux.

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité directement avec MM. Payot et Cie, éditeurs, à Lausanne.)

5

Une guerre de religion

NOUVELLE NEUCHÂTELOISE, PAR O. HUGUENIN

VIII (suite)

LA discussion publique où Olivier Vuille et Abram-Louis Perret avaient nettement pris position pour et contre la damnation éternelle en soutenant leur opinion respective avec passion et sans se ménager les mots piquants, avait révélé à toute la communauté ce fait incroyable que le justicier des Quignets et l'ancien de la scie étaient « à couteaux tirés ».

Pour l'honneur de l'humanité, j'aimerais à pouvoir dire que cette découverte attrista tout le monde, d'un bout à l'autre de la Sagne.

Hélas ! ce ne serait pas vrai ! Est-ce qu'il existe sur la terre un pays, un village, un hameau, où le spectacle d'une querelle n'est pas savouré avec un plaisir féroce ? où, au lieu de chercher à calmer les adversaires, on ne se plaît pas à envenimer la lutte en prenant parti pour l'un ou pour l'autre ?

A ce moment, on chantait une chanson spéciale qui, paraît-il, s'est perdue. Une collation — vin, gâteau levé et gaufrettes parfumées — est offerte à l'assistance. Parfois, les jeunes gens mettent une gaufre à leur chapeau, en guise de décoration de fête. De là, tous se rendent dans le même ordre au culte, au temple paroissial d'Huëmoz, distant d'une heure. On entend, entre autres choses, le total des naissances, des mariages et des décès de l'année, des baptêmes et des admissions à la première communion. Au retour, on danse à jambe que veux-tu, et, le soir, le même cortège se reforme pour aller reprendre la « maisonnette » avec le même cérémonial.

On pourrait croire que cette tradition ne date tout au plus que du XVII^e siècle : elle existait en tout cas en 1634. Mais, à mon point de vue, elle remonte bien plus en arrière, au XV^e ou même au XIV^e siècle, car cette maisonnette est tout simplement le simulacre d'une chasse, conservant les reliques d'un saint ou d'une sainte, qu'il aura fallu proscrire à la Réformation.

Le thermomètre du pourboire.

Un chroniqueur signale ce qui suit aux touristes et aux voyageurs de profession :

« Quand vous quittez un hôtel, un employé colle sur votre malle une étiquette de la maison. Remarquez bien où il la met.

» Si c'est sur le dessus de la malle, cela veut dire que vous avez donné un pourboire de prince ; sur le côté, en haut, pourboire convenable ; en bas, pourboire de pingre.

» Quand vous débarquez dans un autre hôtel, les employés regardent tout de suite où sont vos étiquettes et sont fixés sur votre degré de générosité. »

C'est assez ingénieux. Il n'y a plus qu'à exiger le collage de l'étiquette sur le dessus de la malle pour être servi comme un prince.

POISONS DE BÊTES !

UN tambour de landsturm — à quoi bon dire son nom, vous ne le connaissez pas — avait suspendu sa capote dans un galetas, dont les parois, selon la coutume de chez nous, étaient formées de lattes de bois espacées de quelques centimètres.

Lors d'une inspection complémentaire qui avait eu lieu un lundi, il en advint d'une belle au pauvre « tapin ».

Il avait passé presque tout l'après-midi du dimanche à astiquer ses effets militaires, moins

D'ailleurs, en cette circonstance, le sujet même du débat intéressait, ou, mieux, passionnait chacun.

La brave Euphrasie eut beau faire : tout son bon sens, allié à la douce persuasion de l'Héloïse, demeura impuissant à rapprocher les deux amis brouillés, et se brisa contre l'orgueil inflexible du justicier d'une part, et l'amour-propre froissé d'Abram-Louis, de l'autre.

Naturellement les mauvaises langues étaient allées leur train, faisant la triste besogne qu'elles accomplissent sourdement en ces sortes d'affaires.

On avait rapporté à l'ancien qu'on avait dit que le justicier avait dit que l'Euphrasie menait son mari par le bout du nez !

Le même on qui est, comme chacun sait, la plus mauvaise langue du monde, avait insinué au justicier que son soi-disant ami de la scie des Cœudres l'avait toujours tenu pour un « fiéron », et ne se gênait pas de le dire à qui voulait l'entendre.

Bref, Olivier Vuille ayant signifié à sa femme et à ses enfants la défense expresse d'avoir plus rien affaire avec « ceux » des Cœudres, et l'Euphrasie n'ayant rencontré dans ses tentatives de conciliation que froideur et paroles blessantes, toutes relations cessèrent entre les deux familles.

En même temps, dans chacune de celles-ci, la bonne entente, le support, la confiance réciproque qui font le bonheur du foyer domestique, s'en allèrent pour laisser champ libre à la froideur, aux propos aigres, aux bouderies et aux scènes conjugales.

sa capote. Vers le soir, un voisin vint le chercher pour aller prendre un verre. On trouva des amis, on but un demi, puis deux, puis trois, puis quatre, puis beaucoup d'autres demis. Bref, c'était minuit passé lorsque le tambour se décida à rentrer au logis. Il était passablement parti pour la gloire et fredonnait le refrain de « Mam'-zelle Nitouche » :

Tambours, clairons, musique en tête,
V'la qu'il arrive le régiment...

Le lendemain, il se réveilla tard, la tête lourde.

— Cré nom ! 8 heures. Y me faut être à l'inspection à 9 heures. S'agit pas de barguigner.

Il endosse son uniforme et part.

Tout à coup, il sent à la jambe une vive piqûre.

— Aïe ! Que diable est-ce ? Tonnerre de femmes ! Elles auront voulu rafistoler ma culotte et ont oublié l'aiguille dans la couture.

Il arrive au local d'inspection. Un officier l'aperçoit et l'interpelle avec un accent allemand très prononcé.

— Allons, dambour, un beu fite. Pattez donc le rabel et buis lestement.

Le tambour tire ses baguettes du fourreau, donne un coup sur sa caisse.

— Aïe !

Il a senti, sous le bras, une piqûre aussi vive que celle qu'il avait ressentie tout à l'heure à la jambe. Une guêpe s'échappe de la manche de sa capote.

— Sale bête ! fait-il, regardant l'officier.

— Gué ce gue c'est ? Gue tites-vous ? Ah ! c'est ainsi gue vous draitez fos subérieurs. Vous aurez huit heures de salle de bolice.

— Mais... mon...

— Guoi ! Vous n'êtes bas gontent ? Vous aurez un chour de gachot. Rombez !

Le pauvre tambour comprit qu'il ne fallait pas insister. Il se mit dans le rang.

Mais, soudain, il se mit à sauter et à gambader comme un forcené. Ses camarades n'y comprenaient rien. Croyant qu'il devenait fou, ils le saisirent et s'efforcèrent à grand peine de le maintenir. Le malheureux s'agitait et se tordait entre leurs mains, poussant des cris déchirants : « Aïe !.. aïe ! Poisons de bêtes ! »

— Mais quoi ? Quelles bêtes ? demandait tout le monde. Le cercle s'était formé autour du pauvre homme, qui faisait vraiment peine à voir.

Quelle ne fut pas la surprise de voir tout à coup surgir d'une des poches de la capote du tambour, un essaim bourdonnant de guêpes, furieuses, qui dispersèrent le cercle des soldats plus prestement que ne l'eût fait l'arrivée inopinée de l'ennemi.

Notez qu'on aurait pu trouver cet affligeant spectacle dans nombre de ménages de la vallée, changés en autant d'enfers anticipés par la question controversée.

C'est que M. Petitpierre avait fait un nouvel échange avec son collègue de la Sagne, et que son second sermon, renchérissant sur le premier, avait fortifié ses adhérents, les non-éternistes, en exaspérant les adversaires de sa doctrine.

Bref, l'effervescence devint telle dans la paroisse, que M. le ministre Prince, s'apercevant un peu tard qu'il avait introduit le loup dans la bergerie, voulut réparer sa bêtise en combattant le nouveau dogme et en dénonçant à la « Classe » les entreprises schismatiques de son collègue. C'était jeter de l'huile sur le feu, au lieu de chercher à l'étouffer par la conciliation et le bon sens.

La lutte n'en devint que plus ardente. Jusque-là l'incendie avait couvé sous la cendre : il fallait l'intervention du pasteur pour le faire jaillir au dehors.

IX

S'il est douloureux de se voir séparés par la mort de ceux qu'on aime, il est plus amer encore d'être divisés sur terre par l'animosité, l'orgueil et la rancune, et de continuer la vie en ennemis, après avoir fait la moitié de la route en frères.

Il n'y avait pas dans toute la Sagne d'êtres plus malheureux qu'Olivier Vuille et Abram-Louis